

Fongicide colza

BASF
The Chemical Company

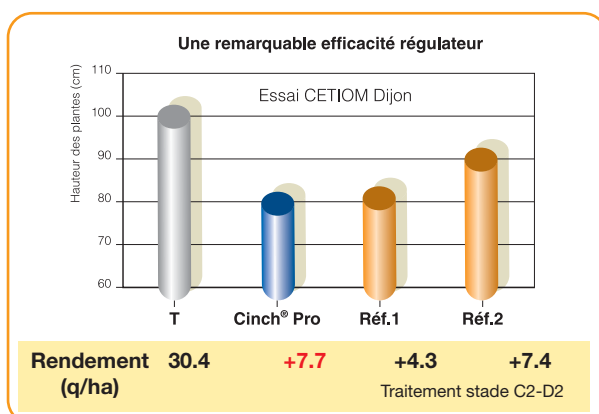
Cinch® Pro,

le nouvel étalon des
régulateurs colza

reprise
de végétation+ régulateur
fongicide

Pourquoi Cinch® Pro ?

- Une excellente efficacité pour contrôler la verse.



- Une souplesse d'emploi
(C2-D2) supérieure à la référence régulateur (C2-D1).
- Un puissant effet fongicide sur cylindrosporiose et oïdium.



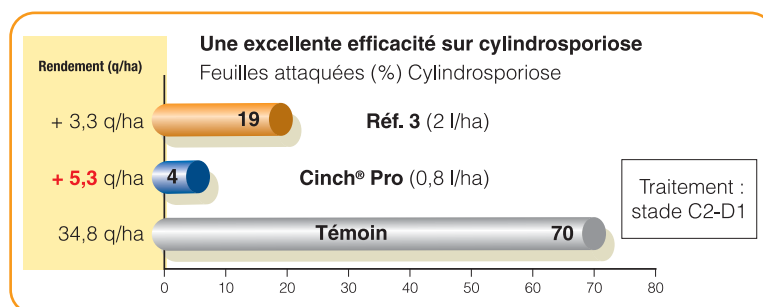
Cylindrosporiose

Maladie majeure sur certaines variétés sensibles.
A contrôler dès la reprise de végétation
pour ne pas laisser envahir plusieurs étages foliaires.



Oïdium

Essentiellement Sud
de la France.



Cinch® Pro: le régulateur qui donne plus de rendement.

- Maturité plus homogène, moins d'égrenage à la récolte, moins d'humidité et d'impuretés.
- Plante saine.
- Récolte et traitements plus faciles.

PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : RESPECTER LES CONDITIONS D'EMPLOI

Le nouvel étalon des régulateurs colza

Cinch® Pro

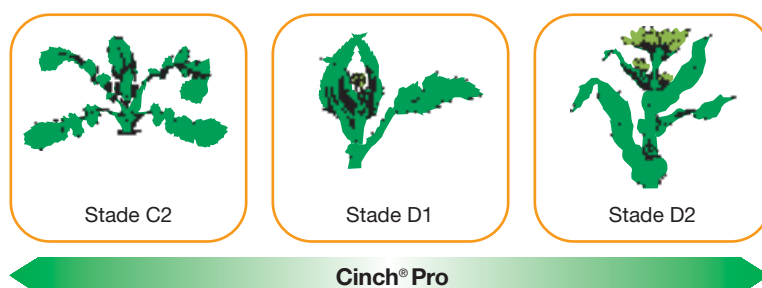
A qui s'adresse-t-il ?

- Aux colzaïculteurs qui recherchent à la reprise de la végétation en un seul passage :
 - un régulateur qui se suffit à lui-même,
 - une excellente protection fongicide sur cylindrosporiose et oïdium,
 - et surtout un meilleur rendement.

Comment s'utilise-t-il ?

● À la reprise de végétation stades C2 à D2

- Risque verse fort et/ou risque maladies comme cylindrosporiose, oïdium... : **dose 0,8 L/ha (sans adjuvant).**
- Risque verse faible à moyen et/ou risque maladies comme cylindrosporiose, oïdium... : **dose 0,6 à 0,7 L/ha (sans adjuvant).**



● À l'automne stade 4 à 8 feuilles

- Risque d'élongation prématuré du bourgeon terminal (semis trop dense, azote disponible trop important, temps poussant) et/ou risque phoma, cylindrosporiose, oïdium... : **dose 0,4 L/ha (4 feuilles) à 0,6 L/ha (8 feuilles)** sans adjuvant selon le stade du colza.
- Sur phoma, appliquer Cinch® Pro, lors des phases de contamination, en suivant les avertissements agricoles de protection des végétaux.

L'étalon qui vous en donne + sur colza



Qu'est-ce que Cinch® Pro ?

- **Autorisation de vente** n° 2010283
- **Composition** : 90 g/L de metconazole
- **Formulation** : concentré soluble
- **Usages et doses autorisées sur crucifères oléagineuses** :
 - Sclérotiniose, alternariose, cylindrosporiose, oïdium : 0,8 L / ha
 - Phoma : 0,6 L / ha
 - Régulation de la croissance : 0,8 L / ha
- **Classement toxicologique** :
 - Xn
 - R63 : Risque possible pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant
- AQUA : Dangereux pour les organismes aquatiques
- **Nombre maximum de traitement par saison** : 2
- **Délai d'emploi avant récolte - DAR** : Colza 45 jours
- **Distance par rapport au point d'eau - ZNT** : Non fixée, recommandation BASF Agro : 5 mètres
- **Délai de réentrée dans les parcelles** : Non fixé, recommandation BASF Agro : 6 heures
- **Autres autorisations** : Blés, orges, seigle, avoine, triticale, pois protéagineux, féveroles, lupins, pois de conserve et lin.

BASF Agro S.A.S. - 21, chemin de la Sauvegarde - 69134 Ecully Cedex - Tél. 04 72 32 45 45

Retrouvez l'ensemble de nos informations produits sur : www.basf-agro.fr

N°Azur 0 810 02 30 33

PRIX APPEL LOCAL